

# Avrillémag

Magazine d'information de la Ville d'Avrillé

[www.ville-avrille.fr](http://www.ville-avrille.fr)



## Les seniors à l'aise dans leur ville

L'ACTUALITÉ

**Magie de Noël et féerie équestre**

ILS FONT LA VILLE

**Un parcours tout tracé vers l'emploi**

LA VILLE AVANCE

**La Perrière : le Château sera préservé**

# SAISON BRASSENS

2017 • 2018



## INFOS

02 41 31 11 30  
www.brassens.ville-avrille.fr



**Avrillé**  
Ville-Parc

## VOS ÉLUS EN ACTION



Marc Laffineur, Maire d'Avrillé, accompagné des Conseillers municipaux Philippe Bolo et Ludovic Bouleau, était au côté des équipes enseignantes, des élèves et de leurs parents lors de la rentrée scolaire, le 4 septembre dernier.



Marc Laffineur et Eric Bretault, Adjoint à la Vie associative et aux Sports ont montré leur soutien aux associations participant à la journée A'tout sport suivie du Trail de la Ceinture verte.

Le 28 septembre, Laurent Prétrot, Adjoint à la Culture, à la Communication et aux Jumelages, le Conseil municipal et des élus du Département et de la communauté urbaine ont inauguré la salle de musiques amplifiées de Brassens nommée le Studio B. Ce studio est accessible à tout musicien amateur et semi-professionnel.



Le Conseil municipal accueilli près de 80 nouveaux habitants avrillais le 14 octobre. Après un petit-déjeuner offert par les commerçants et une présentation par le Maire, un parcours guidé en bus leur a permis de découvrir la ville.

## SOMMAIRE

ÉDITO / 4

ACTUALITÉS / 5-13

- 5 Un Forum pour renouer avec l'emploi
- 6 Magie de Noël et féerie équestre
- 7 Le travail des bénévoles honoré
- 8-9 Les seniors à l'aise dans leur ville
- 10 Utiliser mieux pour réduire ses déchets
- 11 Les policiers municipaux équipés de caméras
- 12 Coup de projecteur sur... la musique !

13 Comment jouer au Studio B ?

ILS FONT LA VILLE / 14-18

- 14 Un parcours tout tracé vers l'emploi
- 15 Retour des livres au Château de la Perrière
- 16 Deux champions à Avrillé
- 17 Une marque, un état d'esprit
- 18 GRDF réunit ses effectifs sur un nouveau site

LA VILLE AVANCE / 19-22

- 19 La Perrière : Le Château sera préservé
- 20 Le budget 2018 élaboré
- 21 L'avenue Pompidou plus pratique et plus sûre
- 22 De nouvelles constructions quartier du Pré

REGARDS D'ÉLUS / 23

AGENDA / 24-25

EN IMAGES / 26



© P. Guiraud

**Marc Laffineur**  
Maire d'Avrillé,  
ancien Ministre, ancien Député

L'année écoulée aura été marquée par de nombreux changements dans le paysage politique et institutionnel, national et international. L'Europe aura été bouleversée par le déclenchement de la procédure de sortie de l'Union européenne par le Royaume-Uni et l'arrivée au pouvoir de Donald Trump aux États-Unis. Le nouveau Président de la République aura désigné un gouvernement de quinquennat atypique. La réforme territoriale engagée en 2015 aura franchi un nouveau cap en transférant aux intercommunalités toujours plus de nouvelles compétences.

Dans ce même temps, les communes se seront vues transférer de nouvelles charges sans aucune compensation financière. Pire encore, une partie de leurs recettes leur aura été supprimée (baisse des dotations de l'État et suppression de la taxe d'habitation pour 80% de la population, qui permettent de financer les projets communaux).

Les diminutions successives de recettes qui contraignent les collectivités ont forcément un impact sur le niveau et la qualité des services proposés à la population et peuvent retarder certains investissements. Donc, chaque jour, les élus doivent faire des arbitrages, choisir ce qui peut être maintenu, tenter de garder des services, en supprimer d'autres... avec moins de moyens, moins de personnel. Les choix sont difficiles mais ils ne sont pas impossibles.

Les collectivités territoriales jouent un rôle majeur au service des citoyens dont les besoins n'ont cessé d'évoluer. Nos concitoyens restent très

exigeants mais toutes ces évolutions doivent nous obliger, tous, à changer notre état d'esprit.

À notre belle devise, Liberté, Égalité, Fraternité, pourrait être ajouté un 4<sup>e</sup> mot. Responsabilité.

« Liberté, Égalité,  
Fraternité...  
Responsabilité. »

## VIE QUOTIDIENNE

- **État civil** : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h (hors vacances scolaires)
- **CAF** : prendre rendez-vous sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou au 0810 25 49 30.
- **Conciliateur de justice** : Les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>es</sup> mardis du mois, de 9h à 11h30, sur rendez-vous. 02 41 37 41 00.

Retrouvez les permanences des élus  
sur [www.ville-avrille.fr](http://www.ville-avrille.fr)

## MARCHÉS

- **Place Victor Hugo**, mardi matin de 8h à 13h.
- **Val d'or**, le mercredi de 8h à 13h.
- **Bois du Roy**, le vendredi de 8h à 13h.
- **Parking de l'église**, le samedi de 8h30 à 13h.

Retrouvez aussi l'actualité d'Avrillé sur :

[Avrillé ville parc](https://www.facebook.com/Avrillevilleparc) [@avrille49](https://twitter.com/avrille49) [centrebrassens\\_avrille](https://www.instagram.com/centrebrassens_avrille)

Hôtel de Ville – 1 Esplanade de l'Hôtel de Ville – CS 50109 – 49241 Avrillé Cedex – Tél. 02 41 37 41 00 – Fax 02 41 69 66 41 – Site Internet : [www.ville-avrille.fr](http://www.ville-avrille.fr) – Courriel : [mairie@ville-avrille.fr](mailto:mairie@ville-avrille.fr) / Directeur de la publication : Laurent Prétrot / Rédacteur en chef : Sandrine Vilchien / Rédaction : Benjamin Julienne, Pauline Bourguin, Sandrine Vilchien / Conception graphique : MCM Information / Rafratchissement graphique et mise en page : [jhabitechezunecopine.fr](http://jhabitechezunecopine.fr) & [lostpaper.org](http://lostpaper.org) / Tirage : 7 700 exemplaires / ISSN 1633-7549 / Impression : LGL-Imprimerie 02 41 69 05 05 – Papier issu de forêts gérées durablement – Impression à base d'encre végétale.

## ÉCONOMIE

# Un Forum pour renouer avec l'emploi

La deuxième édition du Forum pour l'emploi, organisé par Montreuil-Juigné en partenariat avec la Ville et plusieurs structures locales se déroulera le 21 novembre.

Avrillé s'associe à Montreuil-Juigné et à Angers Loire Développement (Aldev), Pôle emploi, le Département de Maine-et-Loire, la Mission Locale Angevine (MLA) et le Point Information Jeunesse (PIJ) pour organiser le Forum pour l'emploi, le 21 novembre prochain à Montreuil-Juigné salle Jacques Brel.

Avrillé compte un peu plus de 1 000 demandeurs d'emploi. Cette proportion d'habitants en quête d'un nouvel emploi s'inscrit dans la moyenne nationale (9,6% de la population active). En complément de l'action menée à l'échelle intercommunale, la Ville a décidé de mettre en place un Forum afin d'accompagner les retours vers l'emploi ou les reconversions. En amont, des ateliers ont été organisés

dans chaque ville ou par les partenaires de l'emploi. Depuis le début du mois d'octobre, les participants avrillais ont donc pu travailler leurs CV et lettres de motivation, sur la valorisation de toutes les compétences (bénévolat, engagement associatif, etc...)

et la pratique de l'entretien d'embauche. Ces séances sont ouvertes à tous, dont les jeunes peu qualifiés, afin que tous les chercheurs d'emploi soient parfaitement préparés le 21 novembre, lors de la rencontre avec les recruteurs.

Une trentaine d'entreprises avec de réels besoins en recrutement sont attendues le Jour J, pour des rencontres portant sur des postes à pourvoir à court terme. Les rencontres se feront sur le format d'un job-

dating. Les niveaux de qualification requis seront variés.

L'an dernier, près d'un millier de candidats (80%) et étudiants (20%) avaient franchi les portes du Forum pour aller à la rencontre des entreprises et formations présentées. 386 postes étaient à pourvoir en CDI, CDD, contrats pro ou contrats d'apprentissage dans des domaines variés : agriculture, hôtellerie, services à la personne, informatique, transport ou encore industrie.

- **Mardi 21 novembre, 9h30-12h30 et 14h-16h30**  
**Salle Jacques Brel à Montreuil-Juigné**  
**Programme des ateliers sur**  
[ville-avrille.fr](http://ville-avrille.fr) > Actualités

Valorisation  
de toutes les  
compétences



Près de 400 postes étaient à pourvoir lors de la première édition du Forum pour l'emploi.

## FÊTE

# Magie de Noël et féerie équestre

Cet hiver, la Ville propose aux habitants d'entrer dans la période des fêtes de fin d'année autour d'une ferme éphémère, installée sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville le 22 décembre.

Ce vendredi soir, après l'école, chacun pourra venir partager un goûter, profiter du spectacle en plein air et rencontrer le Père Noël. L'édition 2017 de la fête organisée par la Ville en partenariat avec les commerçants avrillais pour célébrer Noël à la ferme accueillera des veaux, des chèvres et des moutons. C'est à la tombée de la nuit que la compagnie des Quidams présentera FierS à Cheval, déambulation poétique parmi les spectateurs. Un moment de rêverie et de voyage à partager en famille.

Et puis, barbu et emmitoufflé dans son manteau rouge et blanc, IL sera là. Une fois leur lettre remise au Père Noël, les plus petits se verront proposer des ateliers de maquillage, de brochettes de bonbons ou de sculpture sur ballons, tandis que les adultes flâneront parmi les stands consacrés à la gastronomie et à la confiserie (chocolats chauds, marrons grillés, vin chaud et bretzels...). L'association Orissa et le Club Féminin proposeront leurs initiations et ani-

Chocolat et  
marrons



La compagnie les Quidams proposera FierS à Cheval en tout début de soirée.

mations. Une belle manière d'amorcer les fêtes de fin d'année en famille, entre amis ou voisins.

• **Vendredi 22 décembre de 15h à 20h, esplanade de l'Hôtel de Ville**  
**Spectacle à 18h**

## ÉCONOMIE

# Les commerçants avrillais préparent Noël



Du 7 au 23 décembre, les commerces avrillais regroupés au sein des associations Rives du tram et Bois-du-Roy proposeront un jeu-concours, ainsi que différentes animations dans le hall du Carrefour Market, place Saint-Gilles, place du Bois-du-Roy le 22 décembre au matin, en présence du Père Noël, et quelques heures plus tard sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville pour Noël à la ferme.

La liste des gagnants du quiz sera publiée le 11 janvier. En jeu ? Un séjour au zoo de Beauval, un dîner-spectacle dans une ferme-auberge et des sorties en famille.

## RECONNAISSANCE

# Le travail des bénévoles honoré

La Municipalité organise la 2<sup>e</sup> cérémonie du bénévolat au cours d'une soirée festive entre citoyens investis dans le quotidien de leur ville.

Ils sont investis dans l'une des 110 associations que compte la Ville et participent à la vitalité du territoire. Soutenus par la Municipalité, épaulés par leurs collègues, 12 bénévoles seront mis à l'honneur le 28 novembre prochain, lors de la deuxième soirée du bénévolat.

Plusieurs catégories ont été définies : sports, culture et loisirs, éducation-enfance, solidarité-santé, quartiers et commerçants. Les citoyens récompensés ne seront pas désignés au hasard mais bien sur proposi-

tion de leur association.

Lors de cette soirée, France bénévolat, association reconnue d'utilité publique qui œuvre pour l'engagement de chacun, interviendra sur l'engagement citoyen, ainsi que les élus avrillais et bien sûr les primés, qui pourront s'exprimer sur le sens de leur engagement.

Avrillé bénéficie d'un tissu associatif particulièrement riche, avec près de 1 000 bénévoles investis à différents degrés dans les activités sportives, la solidarité, la préven-

tion, la coopération internationale, etc. Pour promouvoir et accompagner ces ambitions, la Ville propose, au-delà des subventions accordées chaque année, des sessions de formation, des kits de sponsoring, des guides pour organiser un événement, ou encore des espaces de réunion.

• **Mardi 28 novembre à 18h**  
**Centre Brassens**



"Les bénévoles avrillais sont essentiels à la vitalité de notre territoire. Leurs activités viennent en complément de l'action municipale, ce sont des partenaires essentiels au développement de nos projets. Les bénévoles font souvent leur travail avec passion et humilité, nous souhaitons leur témoigner notre reconnaissance."

Eric Bretault, Adjoint à la Vie Associative et aux Sports

## DÉMOCRATIE

# Des ajustements dans l'équipe municipale

Lors du conseil municipal du 21 septembre, plusieurs changements sont intervenus dans la composition de la majorité. Emmanuelle Crochemore a quitté son poste d'adjointe mais reste conseillère municipale, au même titre que Philippe Bolo, récemment élu député de la circonscription. Caroline Houssin-Salvetat devient adjointe

aux Finances, à l'Économie et aux Solidarités, en remplacement d'Emmanuelle Crochemore. Bénédicte Antier est la nouvelle adjointe à la Prévention, à la Sécurité et à la Médiation Sociale. Ces deux nouvelles délégations, auxquelles s'ajoute le poste de conseillère municipale déléguée au Logement social et au Handicap désormais

occupé par Pierrette Manno, témoignent de la volonté de la Ville de lutter contre la précarité et l'isolement.

Les questions d'éducation et d'enfance, jusque-là déléguées à Philippe Bolo, sont confiées à Augustin Vanbremeersch. Il représentera la Ville, notamment auprès du collège et du lycée.



"L'éducation et l'enfance me sont confiées, et je souhaite travailler pleinement sur la complémentarité entre ces deux domaines. Déjà investi sur ces questions au sein des commissions municipales, j'en connais les enjeux. En tant que parent, je comprends aussi ce que les Avrillais peuvent attendre de leurs élus dans ces domaines."

Augustin Vanbremeersch, Adjoint à l'Éducation et à l'Enfance

## DÉMOGRAPHIE

# Les seniors à l'aise dans leur ville

**Qu'ils soient jeunes retraités ou à l'aube du quatrième âge, les seniors avrillais bénéficient d'une ville adaptée et attentive à leurs besoins.**

Les Semaines bleues se terminent tout juste. Habituellement condensé en quelques jours, ce programme d'animations et d'informations dédié aux seniors a été étoffé pour durer tout le mois d'octobre. Une démarche volontaire de la part de la Ville et de ses partenaires pour accompagner au mieux ceux qui constituent 30% de notre population (ils sont 3 566 selon le dernier recensement) : les 60 ans et plus. Avant de suivre les Semaines bleues, les seniors ont pu s'initier au sport et à la marche lors des ateliers organisés cet été avec l'association Siel bleu. Ces moments en plein air, intergénérationnels, sont pilotés par des animateurs qui adaptent leurs séances à un public âgé.

Lors des cours collectifs organisés à la maison de quartier de l'Adezière, en lien avec le Centre local d'information et de coordination gérontologique (Clic), les participants travaillent la relaxation posturale, avec des gestes lents et un travail sur la respiration, la prévention des chutes, avec l'appréhension des obstacles ou encore la bonne manière de se relever. Chaque cours comprend de huit à quinze personnes.

Si l'activité physique est encouragée, la culture n'est pas en reste. Une conférence sur le cinéma s'est tenue à la résidence les Girandières lors des Semaines bleues. Le 25 novembre prochain, Anjou Soins Services Accompagnement qui a renouvelé sa convention avec Avrillé pour trois ans, emmènera un groupe de seniors au Puy-du-Fou pour un spectacle en nocturne.

Parallèlement à ces activités, de nombreux seniors et retraités sont investis dans l'une des 110 associations que compte la Ville. Et lorsque l'âge commence à se faire sentir



Parmi les associations qui œuvrent pour le bien-être des seniors, l'Union des travailleurs retraités d'Avrillé (UTRA), qui compte plus de 200 adhérents.

plus fortement, Avrillé dispose de plusieurs outils pour préserver l'autonomie de chacun ou l'accompagner selon ses besoins. Anjou Soins Services Accompagnement œuvre notamment pour le maintien à domicile, avec des aides à domicile, des auxiliaires de vie sociale, des aides-soignantes ou des infirmières qui accompagnent les adhérents dans leur vie quotidienne pour l'entretien du logement, pour les repas, les

formalités administratives ou les soins. C'est également pour encourager le maintien à domicile (un vœu formulé par 90% des personnes de plus de 80 ans) que la Ville d'Avrillé propose, par l'intermédiaire de sa résidence-autonomie les Rosiers, le portage des repas et le portage de livres, via la médiathèque du Centre Brassens.

*"Depuis longtemps, la Ville s'est saisie de la question des seniors et de la vieillesse en mettant en place de nombreuses actions avec le CCAS et tous ses partenaires, mais aussi en favorisant les activités intergénérationnelles. Avrillé demeure un territoire accueillant pour toutes les générations."*

**Caroline Houssin-Salvetat, Adjointe en charge des Finances, de l'Économie et des Solidarités**



## Les seniors initiés au web par les lycéens

« *Enfin, c'est un vide-grenier !* » En quelques mots, Vincent résume à Josette, septuagénaire, ce qu'est un célèbre site d'annonces commerciales entre particuliers. Lors des stages d'informatique mis en place par le lycée Paul-Emile Victor, seize seniors sont accompagnés par les élèves de première gestion-administration pour une initiation au web. « *Le projet date de 2009, ce sont les élèves qui font le programme,* explique Jean-Luc Bernard, directeur délégué aux formations professionnelles. *Beaucoup de stagiaires souhaitent d'abord pou-*

*voir échanger : se créer une boîte mail, maîtriser les pièces jointes. On travaille aussi sur les sites de vente en ligne ou sur les réseaux sociaux* ». Annie, 66 ans, participe à ces stages pour la deuxième fois : « *En 2012 on a dégrossi : le clavier, les recherches, etc. Cette année, j'apprends à synchroniser mon smartphone* ». Le cycle de 10 séances doit permettre à chacun de faire part à ces jeunes de ses besoins spécifiques. « *C'est un exemple de transmission entre les générations* », conclue une enseignante.



## Des proches accompagnés

**Le 6 octobre se déroulait la Journée nationale des aidants. À Avrillé, deux structures sont à l'écoute de ces proches qui assument une part du travail engendré par le vieillissement ou la dépendance d'un parent.**

• **Halte-relais France Alzheimer** : c'est une première dans le département. Destinée aux malades autant qu'à leurs proches, ce temps d'accueil se déroule le premier lundi de chaque mois à la Résidence Les Rosiers. La Halte-relais France Alzheimer accueille conjointement la personne malade et son aidant familial autour d'acti-

tés communes et d'un groupe de parole. Sans tabou et sans injonction, c'est un moment où l'aidant peut faire part de ses ressentis, de ses doutes, et bénéficier de l'expérience des autres participants. *Prochains rendez-vous les 6 novembre et 4 décembre de 14h30 à 17h*  
Infos et inscriptions au 02 41 87 94 94

• **La pause-café des proches** est organisée par le CLIC, chaque deuxième jeudi du mois à 15h au Square des âges. Elle s'adresse aux personnes qui accompagnent une personne âgée.  
Infos au 02 41 05 11 08

## CONSUMMATION

# Utiliser mieux pour réduire ses déchets

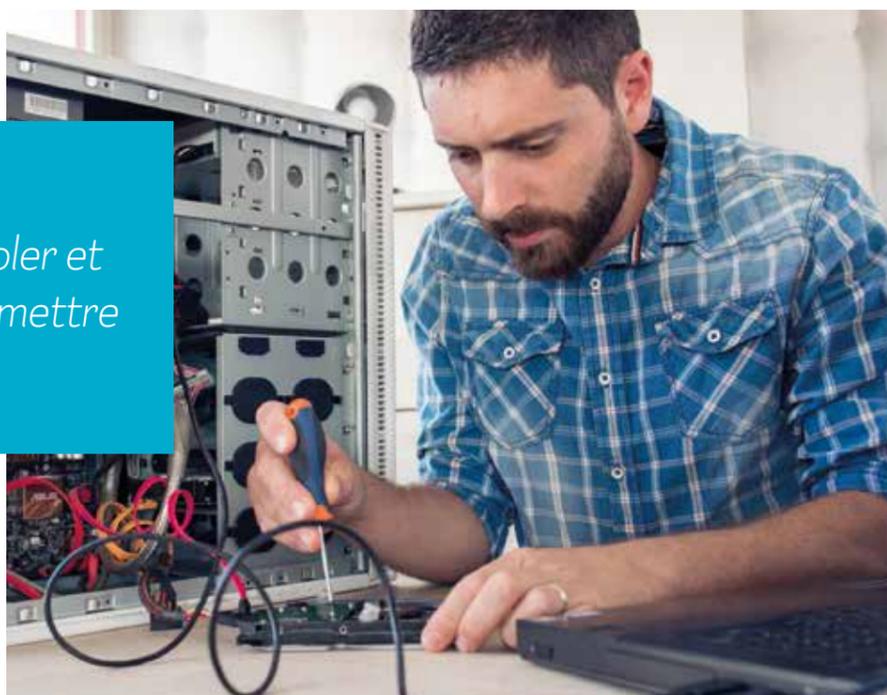
La Ville met en place plusieurs démarches pour faire diminuer la masse de déchets produits par chaque foyer, et pour favoriser la réparation plutôt que le remplacement des objets du quotidien.

La baisse du volume des déchets ménagers est amorcée sur notre territoire : il s'élève encore à 493 kilos par habitant et par an. C'est pourquoi la Ville, en lien avec Angers Loire Métropole, a décidé de lancer un Repair café pour que chacun puisse s'initier au ré-emploi. Né aux Pays-Bas en 2009, ce concept repose sur le bénévolat et le partage des savoir-faire locaux pour des menues réparations. Il revêt une dimension sociale mais aussi économique et environnementale.

Ainsi, plusieurs axes seront développés lors de ces rencontres, qui débuteront le samedi 9 décembre de 9h30 à 12h30. Au programme, la réparation d'objets et de petit électroménager, avec l'aide de l'association L'Établi pour le prêt d'outils et de bénévoles réparateurs. Ouvert à tous et gratuit, cet atelier se tiendra au rythme d'une demi-journée chaque mois.

Pour cela, la Ville recherche des bénévoles aimant réparer, bricoler et transmettre leurs savoirs à l'occasion d'un moment convivial. De même, chacun peut apporter ses vêtements, meubles, appareils électriques, vélos, vaisselle, objets utiles ou jouets en

Bricoler et transmettre



Au cours de ces ateliers, les participants pourront échanger leurs savoir-faire.

mauvais état pour apprendre à les réparer autour d'un café.

La gestion des déchets verts, le broyage et le compost seront également au programme, pour limiter leur volume et leur transport, et encourager une gestion res-

ponsable des jardins privés. Autre axe de travail pour limiter les déchets et faire des économies : la lutte contre le gaspillage alimentaire, avec des ateliers de cuisine pilotés par le CCAS. Enfin, la fabrication de produits ménagers simples et très peu polluants sera expliquée, pour limiter les rejets de substances toxiques dans les eaux usées.

Parallèlement à ces démarches, la Ville souhaite constituer un groupe d'habitants volontaires pour s'engager dans une démarche « zéro déchet », afin de favoriser l'exemplarité en matière de changement des mentalités.

• À partir du 9 décembre, de 9h30 à 12h30  
Renseignements au 02 41 37 41 21

## Une semaine pour explorer des solutions

Du 18 au 26 novembre se déroule la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets. Il s'agit d'une semaine de sensibilisation aux solutions pour réduire le volume de déchets, aussi bien à la maison, qu'au bureau ou à l'école, en faisant ses achats ou même en bricolant. Chacun peut apprendre à ne pas produire de déchets en consommant mieux (consommation de produits peu emballés, écolabellisés), en prolongeant la durée de vie des produits (réparation et don) et en jetant moins (compost par exemple). La Semaine européenne de réduction des déchets, portée en France par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), c'est près de 12 000 actions dans l'ensemble de l'Union.

• Plus d'infos [www.ewwr.eu](http://www.ewwr.eu)

## SÉCURITÉ

# Les policiers municipaux équipés de caméras

Depuis mi-octobre, les agents de la Police municipale circulent équipés de caméras-piétons.



Avec ces caméras, la Ville participe à l'expérimentation nationale ouverte depuis 2016 à la police municipale. Celle-ci, comme la Gendarmerie et la Police nationale, est en effet soumise au respect d'un cadre déontologique strict. Ce nouvel outil est ainsi un gage de transparence supplémentaire dans les relations entre les forces de l'ordre et la population, en favorisant le comportement exemplaire des uns comme des autres.

Techniquement, il s'agit d'un dispositif géolocalisé que l'agent déclenche si la situation le nécessite (tension montante, propos injurieux, interlocuteur récalcitrant ou menaçant, etc.) en informant la personne contrôlée de la démarche. Un témoin lumineux s'allume, la caméra filme

à 140° et dispose d'une mémoire tampon qui prend les 30 secondes avant son déclenchement. En nocturne, l'équipement capte la scène en infrarouge.

Une fois l'intervention finie, les images sont transférées sur un espace sécurisé et ne sont accessibles que dans le cadre d'une réquisition judiciaire. Ces vidéos pourront être utilisées s'il faut retracer les propos et actions de chacun en cas de contestation de l'infraction. Pour ces 4 caméras, qui garantissent les procédures et qui peuvent également jouer un rôle dissuasif, la Ville a investi 735 € en fonds propres (une somme équivalente étant financée par le Fonds interministériel à la Prévention de la Délinquance).

Validité des actions engagées

## MÉMOIRE

## Les Américains sont passés à Avrillé

À l'occasion du centenaire de la première Guerre mondiale, la Ville organise un cycle de trois conférences. Le mardi 7 novembre, l'historien local Jean-Paul Merceron racontera Les Américains en Anjou durant la Grande Guerre. Le lende-

main, c'est Christian Ravel, Vice-président du Musée de l'Air d'Angers-Marcé, qui évoquera l'histoire de l'aviation en Anjou durant la Grande Guerre. Enfin, le vendredi 10 novembre, Julien Kilanga, professeur de lettres à l'Université d'Angers,

interviendra sur « Un regard africain sur la Grande Guerre ».

• Les 7, 8 et 10 novembre, rendez-vous à 19h en mairie

### Animations de proximité

Vous souhaitez participer à une animation de proximité ? Retrouvez les informations sur le site Internet de la Ville d'Avrillé [www.ville-avrille.fr](http://www.ville-avrille.fr), rubrique « Vos loisirs » puis « Animations de proximité ». Sur la page d'accueil, l'Agenda répertorie toutes les animations par ordre chronologique. Retrouvez également les actualités sur la page Facebook de la Ville @Avrillevilleparc. Pour vous inscrire, vous pouvez contacter les animateurs de proximité par téléphone au 06 21 53 03 53 ou par mail à l'adresse : [mediationsociale@ville-avrille.fr](mailto:mediationsociale@ville-avrille.fr)



SAISON CULTURELLE 2017-2018

# Coup de projecteur sur... la musique !

Toutes les musiques, mais aussi le théâtre, sont au programme de cet hiver.

L'ensemble Ligéralis se produit à l'église Saint Gilles le 1<sup>er</sup> décembre. Déjà passé par Brassens, le groupe The Slates, aux sonorités pop-rock et funk, gagnant du Tremplin musical avrillais en mai dernier, joue sur la scène du théâtre le 2 décembre.

Dans un tout autre registre, l'École intercommunale de musique d'Avrillé (EIMDA) organise une masterclass Cor, le 9 décembre, en partenariat avec le Conservatoire à rayonnement régional d'Angers. Enfin, les trois pin-up qui forment le groupe

Little Boxon'g font swinguer le théâtre, le 22 décembre. Ce trio nous fait découvrir son univers rétro en chanson.

## De la comédie aussi

L'affaire de la rue de Lourcine, comédie d'Eugène Labiche, est remise au goût du jour par le Théâtre régional des Pays de la Loire, le 24 novembre. Le 8 décembre, avec *le Crime de l'Orpheline*, Florence Andrieu et Flannan Obé nous entraînent dans une comédie mêlant théâtre et musique.

La compagnie Les Arthurs propose *André*

*le magnifique*, les 15 et 16 décembre, une pièce dont le secret repose sur la dérision, l'humour noir et des situations délirantes.

## Et aussi, les scènes découvertes, rendez-vous à 19h !

Ces scènes gratuites sont destinées à faire partager des coups de cœur pour les jeunes talents de la région : le 30 novembre, soirée cabaret proposée par l'Académie supérieure de théâtre d'Angers (ASTA) et le 19 décembre, musiques actuelles par les élèves du lycée Henri Bergson.



Musique  
actuelle, lyrique,  
swing...

Trois voix pour un swing vocal et entraînant.

## Vivons-ensemble ! Du 8 au 25 novembre

Le 11 novembre célèbre la fin d'un conflit destructeur mais évoque aussi l'avènement d'un nouveau monde. À cette occasion, le Centre Brassens propose d'aborder les remous qui secouent le monde et aussi les espoirs qui naissent dans ces situations complexes.

- **10 novembre** : *Des murs en miroirs*, reportage onirique sur les murs qui séparent ou qui tombent (Belfast, Jérusalem, Berlin...).

- **14 novembre** : la Compagnie du théâtre des Asphodèles reprend le texte de Sorj Chalandon, *Le quatrième mur* qui nous transporte sur le terrain de la guerre du Liban.

- **15 novembre** : les *Tit'Zistiores* de la Cie Fénémone invitent à la tolérance.

- **16 novembre** : dans le cadre du 18<sup>e</sup> Mois du film documentaire, projection de *Un paese di Calabria*, sur l'histoire des réfugiés kurdes échoués en Calabre.

- **18 novembre** : spectacle de marionnettes *Barbelés* : un petit garçon discute avec son ami imaginaire qui vit dans un pays en guerre. Au fil de leur conversation, les mots se transforment.

• Retrouvez toute la programmation sur [www.brassens.ville-avrille.fr](http://www.brassens.ville-avrille.fr) et sur les réseaux sociaux.

MUSIQUE

# Comment jouer au Studio B ?

Le fonctionnement du Studio B, inauguré fin septembre, permettra à chacun de laisser résonner son talent.

Régulièrement, depuis la rentrée, des formations de musiciens amateurs ou en voie de professionnalisation appellent pour réserver un créneau de la salle de musiques actuelles. Le Studio B, destiné aux musiques amplifiées, a été inauguré le 28 septembre dernier à l'entrée du Centre Brassens.

Le Studio B est un équipement technique destiné à 3 publics : les musiciens (seuls ou en groupe), les associations avrillaises d'enseignement musical et les formations en résidence.

Afin de satisfaire le plus grand nombre et de permettre aux utilisateurs de profiter pleinement de ce nouvel équipement, des modalités d'utilisation ont été établies. Les réservations et l'accompagnement des musiciens sont gérés par les équipes du centre Brassens. Le médiateur des musiques actuelles assure les conseils techniques d'installation et d'enregistrement et fournit une expertise aux artistes qui expriment le besoin.

Pour faciliter l'installation de ces usagers, le site est équipé d'une régie permettant l'enregistrement, d'une batterie et

d'amplis. L'occupation des lieux fait l'objet d'une convention. Le studio peut accueillir un maximum de 19 personnes, technicien(s) compris, tous les jours de 9h à minuit (une alarme est activée dès que le studio est fermé). La mise en place d'une convention pour des enregistrements ou des résidences peut être discutée avec la Direction de la Culture, située au Centre Brassens.

## Tarifs

Une grille de tarifs est mise en place suivant que le groupe ou le musicien est avrillais ou non, amateur ou professionnel. Ces tarifs évoluent également en fonction de la fréquence d'utilisation. Par exemple, un musicien avrillais souhaitant utiliser le Studio B pour 2 heures paiera 5 €. Il pourra lui être proposé un Pass de 40 € pour 48h/trimestre soit une moyenne de 4h/semaine.

• Contact : 02 41 31 11 30  
et [brassens.ville-avrille.fr](http://brassens.ville-avrille.fr)



Une batterie et  
des amplis sur  
place

ARTISTES

## La peinture à l'eau à l'honneur

Le salon de la peinture à l'eau revient du 2 au 23 décembre, dans le hall du Centre Brassens. Ce salon permet de découvrir des peintres confirmés et amateurs, sélectionnés pour la qualité de leur travail dans cet art. Les techniques admises sont l'aquarelle, le lavis, la gouache ou l'acrylique. Jacques Taillefer, lauréat du salon 2016, est l'invité d'honneur de cette édition. Chaque artiste présentera une à trois œuvres originales face à un jury présidé par Vincent Darsonval.

• Du 2 au 23 décembre,  
17<sup>e</sup> édition du salon de la peinture  
à l'eau au Centre Brassens

Entrée libre  
Contact : 02 41 31 11 30  
et [brassens.ville-avrille.fr](http://brassens.ville-avrille.fr)

« Corto », une des peintures à découvrir  
lors de l'exposition



© Jacques Taillefer

FORMATION

# Un parcours tout tracé vers l'emploi

Face à une pénurie de collaborateurs formés sur ses métiers, le cabinet d'experts comptable STREGO a lancé sa propre formation au sein de Softec.

Dans la salle de cours, l'ambiance est détendue : la quinzaine d'étudiants de la formation Collaborateur social et paie, tous âges confondus, écoute Zohra Gallard, présidente de SOFTEC, développer les moyens de « vaincre le stress ». Chacun est libre de rebondir sur les propos de l'autre et de faire part de son expérience ou de son point de vue. Dans un coin, Pepito, le cairn-terrier de l'école, écoute d'une oreille distraite.

Des profils sélectionnés



Lors du cours, le groupe échange sur l'expérience de chacun lors de ses expériences professionnelles.

Face au vidéoprojecteur et à l'enseignante, il y a Guillaume, la trentaine, salarié d'un centre de profit en quête de compétences techniques, Claire, 34 ans, anciennement commerciale qui souhaite continuer à manier les chiffres, ou Anne-Soizig, 50 ans, qui ne souhaitait plus exercer dans l'aide à la personne. Tous ces profils ont été sélectionnés parmi les 250 candidats à la formation.

« Strego fait face à des métiers en tension, explique Zohra Gallard, nous avons donc décidé de définir les profils dont nous avons besoin, de les former et de les recruter. Ils sont formés ici et seront ensuite déployés sur les sites de Nantes, Angers

ou Cholet ». Après trois mois de cours, les étudiants intégreront leurs bureaux et garderont une semaine de formation à Avrillé chaque mois pendant un an.

La première rentrée de cette Académie Strego s'est faite dans la sérénité : chaque

élève bénéficie déjà d'une expérience professionnelle, « il y a des profils issus du secteur commercial mais aussi de la pharmacie ou du sport de haut niveau », précise la présidente de Softec.

## Softec : 28 ans de formation à Avrillé

Fondé en 1989, Softec a aujourd'hui l'âge de ses étudiants et propose des formations diplômantes (de BAC+2 à BAC+5), des formations professionnelles, des conseils aux entreprises (Compte Personnel de Formation, audit social...) et de l'accompagnement à l'orientation et l'évolution professionnelle. L'institut dispense ses formations spécialisées dans trois domaines : Comptabilité/Gestion/Finance, Vente/Commerce et Social/Paie/Ressources Humaines.

## Strego auprès des entreprises

Strego est une entreprise de services et de conseil aux chefs d'entreprise, afin d'accompagner leur développement. En 50 ans d'existence, Strego a diversifié ses métiers tout en conservant ses compétences historiques (expertise comptable, sociale et audit). L'entreprise compte un millier de collaborateurs et 20 000 clients.

RENCONTRES

# Retour des livres au Château de la Perrière

Après le succès de la première édition, avec près de 1 300 visiteurs, le Salon du Livre revient le 26 novembre au Château de la Perrière mais aussi au restaurant « Pourquoi pas... ».

90 auteurs ont répondu présent pour cette nouvelle édition. Les écrivains Alain Delaye et Yves-Marie Allain en seront les invités d'honneur. 80 écrivains seront situés au Château et, nouveauté de ce 2<sup>e</sup> salon, 10 auteurs supplémentaires seront présents au restaurant « Pourquoi pas... ». Tous les types de littérature seront représentés. Les curieux et lecteurs aguerris sont invités à une séance de dédicaces

Une salle dédiée à la jeunesse

de 10h à 18h. Une navette en calèche les transportera du Château vers le « Pourquoi pas... » et inversement.

Le végétal a été choisi comme fil rouge et comme thème de la table ronde avec les deux invités d'honneur. L'auteure Betty, marraine de cette édition, proposera un atelier de démonstration de cuisine végétarienne.

De nombreuses autres animations viendront agrémenter cette journée : une dictée, la pesée d'un panier garni de livres à gagner, une animation par des musiciens

classiques avec lecture de poèmes ainsi qu'un atelier de reliure et enluminure. Hélène Saudubray, qui a l'habitude de se rendre au Centre Brassens avec l'association Sur le bout de la langue, animera deux ateliers d'écriture sur les thèmes de « L'imagination, le délire » le matin et « Intrigues policières ou non » l'après-midi.

Une salle de 15 auteurs sera spécialement destinée à la jeunesse. Les enfants pourront également venir écouter les lectures des bénévoles de l'atelier « Lire et faire lire ». Ils auront aussi droit de peser et de gagner un panier garni de livres.

- Dimanche 26 novembre, de 10h à 18h au Château de la Perrière et au restaurant « Pourquoi pas... »
- Restauration possible sur place : bar et restaurant du Château de la Perrière et brasserie La Croix Cadeau (sur réservation)

[www.salondulivreavrille.fr](http://www.salondulivreavrille.fr)



1300 visiteurs sont venus à la rencontre des auteurs l'année dernière.

SPORT

# Deux champions à Avrillé

Il y a presque 2 mois, ils devenaient champions du monde à 17 et 18 ans. Portrait de la victoire de Benjamin Bellotte et Pablo Pérez, déjà champions d'Europe l'an dernier.



Benjamin Bellotte et Pablo Pérez après la victoire

Membres des Hawks d'Angers, club de roller hockey, Benjamin Bellotte et Pablo Pérez sont deux jeunes Avrillais sélectionnés en équipe de France Junior pour participer aux World Roller Games (WRG) en Chine. Après la Namibie, l'Angleterre, l'Espagne, la Suède en quarts de finale et l'Italie en demi-finale, l'équipe de France s'est à nouveau retrouvée confrontée à l'Espagne en finale, seule équipe contre laquelle elle avait perdu un match. À la mi-temps, les Bleus avaient déjà marqué deux buts. Avec un score final de 5-0, ils ont réussi à décrocher la médaille d'or tant espérée. « Au début, on ne réalise pas du tout. On regarde les autres, on voit tout le monde pleurer. On était très heureux. » nous explique Pablo Pérez. Il s'agit là d'une deuxième étoile pour la France après le titre remporté à Toulouse en 2014. Avec les sélections depuis janvier et la qualification en mai les joueurs se sont intensément préparés pour les mondiaux, durant l'été, avec des séances de musculation en plus des entraînements. Benjamin Bellotte participait en plus au Championnat d'Europe en République Tchèque en juillet.

Les deux Avrillais ont maintenant repris les entraînements, 2 à 3 fois par semaine, en plus des cours que suivent Pablo à Saumur et Benjamin à Angers. Ils espèrent tous les deux continuer en équipe de France et conserver leur titre de champions du monde.

Une deuxième étoile pour la France



TEXTILES ET TONGS

# Une marque, un état d'esprit

Les vêtements estampillés Mollo sur le destroy sont nés dans un garage, d'une envie de faire quelques t-shirts pour les copains. Aujourd'hui, la formule se décline à l'infini.

Cela ressemble à une belle surprise : en 2011, Alexandre Lamoureux propose à quelques amis de fabriquer des t-shirts floqués de la formule lancée quand ils partent faire la fête : « Mollo sur le destroy ». L'expression est tirée du film *Peut-être*, réalisé en 1999 par Cédric Klapisch. Les copains et les réseaux sociaux s'emballent pour ce projet, les t-shirts sont écoulés avant même d'être sérigraphiés, et la demande afflue. « C'était juste une envie, et j'ai réalisé que cela répondait à une attente, c'est

donc devenu un projet », explique le fondateur. C'est même devenu une entreprise, puisque fin 2015, il convainc six entrepreneurs d'horizons différents d'investir dans La détruire company. « C'est devenu sérieux, il était question de capital, de statut pour l'entreprise, etc... Aux t-shirts se sont ajoutés des polos, sweats, casquettes, porte-clés. J'ai mis en place un réseau pour fabriquer des tongs à partir de pneus recyclés, avec des surfeurs installés en Indonésie, poursuit Alexandre Lamoureux. C'est

un projet équitable, écologique, et qui correspond totale-

ment à l'esprit que je voulais donner aux produits de la Détruire company ». Après avoir occupé une boutique éphémère dans le centre-ville d'Angers et passé l'été sur les marchés de la côte landaise, l'entrepreneur a installé son stock à Avrillé, dans la zone des Landes. Il y organise des ventes privées et délocalise ses portants dans des salles de restaurants angevins, toujours dans le même état d'esprit : « On veut des vêtements de qualité, qui sortent de l'ordinaire et qui interpellent un peu ». Les clients ont majoritairement entre 35 et 45 ans, et la marque se repose sur un réseau d'ambassadeurs pour diffuser son message de modération teinté de second degré. « À chacun son mollo, à chacun son interprétation du destroy », annonce la boutique en ligne. D'un vêtement à l'autre, la formule change de taille et de typographie, mais l'injonction reste la même, fruit du studio graphique lillois les Produits de l'épicerie (et de l'impeccable interprétation de Jean-Pierre Bacri). Portée par son succès naissant, l'entreprise adopte certains codes de son secteur et sort désormais des collections été et hiver : en toute saison le message reste valable.



© Collège-Janequin

Un message teinté de second degré

Touche-à-tout, l'Angevin Alexandre Lamoureux s'est toujours passionné pour les arts graphiques.

[mollosurledestroy.com](http://mollosurledestroy.com)

CONNEXION

# Un Avrillais veut simplifier le web

À 59 ans, Eric Beauchene souhaite démocratiser un peu plus internet : cet ancien cadre bancaire a donc lancé ANAD, pour Assistance numérique à domicile, un service qui propose à ceux qui sont effrayés ou dépassés par le web de se créer un portail personnalisé qui ne comprend que les services auxquels ils doivent accéder. « Internet est parfois le seul moyen de traiter avec une administration ou un commerce, explique Eric Beauchene, j'ai donc souhaité que chacun puisse s'en servir,

quelles que soient ses connaissances en la matière ». L'entrepreneur estime en effet que la révolution numérique a ses exclus : « 17% des français n'ont pas de connexion, parmi eux, la moitié a plus de 70 ans ». C'est donc par le contact humain qu'il souhaite faire sortir ces personnes de « l'illectronisme », en les rencontrant pour définir leurs besoins et les accompagner dans leurs démarches quotidiennes.



ÉNERGIE

# GRDF réunit ses effectifs sur un nouveau site

Début septembre, la Direction Territoriale Régionale de GRDF a inauguré ses nouveaux locaux situés dans le parc d'activités communautaire d'Angers-Avrillé, secteur des Landes.



© Mairie Avrillé

Deux sites implantés dans l'agglomération ont été réunis à Avrillé.

Une quarantaine de salariés de GRDF (Gaz Réseau Distribution France) a emménagé dans des bureaux flambant neufs et spécialement adaptés à leurs missions. Auparavant réparties sur deux sites à Angers et Beaucauzé, ces équipes ont souhaité se regrouper afin de faciliter les échanges et améliorer le service aux abonnés. GRDF a porté son choix sur la zone d'activités d'Avrillé, et y a construit en 10 mois deux bâtiments indépendants : l'un consacré aux bureaux (730 m<sup>2</sup>) et l'autre pour l'atelier-magasin (450 m<sup>2</sup>). Le site accueille les équipes de

*Une véritable vitrine des équipements performants*

travaux, exploitation maintenance, développement et relations avec les collectivités territoriales. « Avant la finalisation du projet, de nombreuses réunions d'échange ont été organisées avec les salariés pour connaître leurs besoins et leurs préférences » souligne Jean-François Cerles le Directeur Territorial Régional pour GRDF. « De même, une attention particulière a été portée sur le confort thermique du bâtiment et du hall d'accueil, équipé d'une cheminée au gaz naturel, qui permet ainsi d'avoir une véritable vitrine des équi-

pements performants au gaz naturel ». Pascal Petit, qui a emménagé début mai avec ses collègues, se dit « fier d'inviter des clients dans ces nouveaux locaux » et se félicite des échanges facilités avec l'ensemble des équipes : « c'est beaucoup plus simple et plus convivial ». Parmi les innovations utilisées par les salariés de ce nouveau site, des compteurs intelligents, qui permettront aux abonnés de suivre leur consommation en direct, mais aussi des véhicules équipés de capteurs 10 000 fois plus sensibles que l'odorat humain, pour détecter d'éventuelles fuites. Le site dispose également d'une pompe à chaleur à gaz, un modèle déjà utilisé pour les logements sociaux récemment construits par Angers Loire Habitat.

PATRIMOINE

# Le Perrière : le Château sera préservé

Le Château de la Perrière est classé Monument Historique depuis 1983. C'est un des plus importants édifices construits en Anjou au 17<sup>e</sup> siècle. Face aux contraintes budgétaires et financières de plus en plus fortes, la Municipalité a décidé de vendre les bâtiments et le golf attenant, de sorte à sauvegarder ce patrimoine historique et touristique.

Au début des années 1980, les bâtiments, en état de délabrement avancé, menacent de disparaître. Pour les sauver, la Municipalité engage leur restauration à l'appui de plusieurs financements de l'État, qui aboutira au classement Monument Historique du château. En 1988, la Ville réalise un golf dont la gestion est confiée à une société privée, sous forme d'un affermage dont le terme est fixé à la fin de cette année. En 2003, elle décide de valoriser le patrimoine naturel et architectural de la Basse Mayenne tout en créant une activité économique ambitieuse autour du site de la Perrière. La restauration est achevée, le Château est ouvert aux Avrillais lors des journées

du patrimoine et diverses animations, et les conditions d'accueil des activités existantes sont améliorées. Les installations et les équipements destinés à l'activité de restauration, séminaires et réception font l'objet d'une convention d'occupation du domaine public. Il existe aujourd'hui un contentieux qui oppose la municipalité à la société qui exploite le Château portant sur le règlement des loyers et des taxes foncières dus. La reprise de la gestion du site par la Ville impliquerait une charge financière très élevée en dehors même de toute activité (chauffage, électricité, contrats incendie, alarme, entretien...) dans un contexte où les collectivités sont de

nouveau appelées à réduire leurs dépenses de fonctionnement. Le Conseil municipal a donc décidé de vendre le Château et le golf. Le prix de vente de l'ensemble s'élève à 2 millions d'euros, de nombreux travaux étant à réaliser. À cette somme, il faut ajouter les contreparties et les conditions particulières : maintien permanent sans limitation de durée de l'accès à l'allée royale, rénovation de la gloriette, et surtout remise en état du Château qui demeurera ouvert lors des journées du patrimoine. S'agissant du golf, les Avrillais continueront à bénéficier de tarifs préférentiels identiques à ceux actuellement appliqués. Un acheteur potentiel a fait part de son intérêt pour le site ; à ce jour, aucun compromis de vente n'est signé, seul un protocole d'accord a été trouvé.

*Remise en état du Château*

© Mairie d'Avrillé



Le Château de la Perrière a été classé monument historique en 1983.

## FINANCES

## Le budget 2018 élaboré

**Les élus avrillais se réuniront début novembre pour le débat d'orientation budgétaire. Un exercice annuel de la démocratie locale qui devra tenir compte des récentes décisions politiques prises à l'échelle nationale.**

Dans un contexte tendu, à deux mois du vote du budget 2018, les élus restent préoccupés. Bien qu'ils aient anticipé les changements décidés par l'État, et même si les finances de la Ville restent saines, plusieurs points d'interrogation majeurs sont nés des décisions du gouvernement installé au printemps.

Tout d'abord, un nouvel effort est demandé aux collectivités locales pour réduire le déficit public (13 milliards d'euros sont à économiser sur l'ensemble du quinquennat). Ensuite, la suppression progressive de la taxe d'habitation, qui sera mise en œuvre dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain, et qui n'a pas encore de compensation clairement définie sur le long terme (cela représente 3,9 millions d'euros annuels pour la commune d'Avrillé). Enfin, la diminution des subventions d'investissement et la sup-

Une deuxième vague de décisions

pression des contrats aidés génèrent des incertitudes quant aux décisions déjà engagées.

Après la baisse des dotations en 2014, la Ville est donc confrontée à une deuxième vague de décisions prises à l'échelle nationale.

Tous ces éléments pris en compte, les élus conservent une feuille de route volontariste qui intègre trois axes : un maintien des subventions aux associations (hors petite enfance), une diminution des frais de personnel de 1,5% et une baisse des frais de fonctionnement de 2%. Le tout en garantissant le maintien des

engagements pris et des services rendus à la population.

• **Prochain conseil municipal le 9 novembre**



La future salle de sport est un investissement majeur du mandat : malgré le contexte incertain, elle sera réalisée pour 4,4 millions d'euros d'ici la fin 2019.

## TRAVAUX

## L'avenue Pompidou plus pratique et plus sûre

**Bientôt la fin des travaux qui ont commencé en juillet pour l'avenue Pompidou. Point d'étapes sur ce qui est fait et ce qu'il reste à faire jusqu'en décembre.**



L'avancement des travaux de l'avenue Pompidou, fin septembre.

Comme évoqué dans l'Avrillé mag n°108, l'avenue Georges Pompidou est en travaux depuis cet été et jusqu'à la fin de l'année. Le chantier a été divisé en deux secteurs, du rond-point de Gaulle au nord jusqu'au rond-point du Chalet au sud, séparés par le futur giratoire du chemin de la Beurrière au centre.

Pour rappel, l'objectif principal est de créer une voie verte, afin de fluidifier et rendre meilleures les conditions de circulation pour les automobilistes, les cyclistes et les piétons.

Les travaux de l'avenue ont débuté juste avant l'été afin de permettre notamment l'aménagement du secteur nord (abords du Collège Clément Janequin) pendant les vacances estivales et rendre l'établissement accessible dès la rentrée scolaire. À la mi-septembre, les travaux dans le secteur nord étaient quasiment terminés, les revêtements réalisés en totalité et la signalisation en place. L'installation du mobilier urbain, quelques marquages spécifiques et les plantations d'arbres dans les îlots centraux viennent conclure les travaux du secteur. Le giratoire de

Gaulle est quand à lui achevé.

Au sud, les travaux de restructuration du réseau de collecte des eaux pluviales sont également terminés. Les travaux de voirie débutés en septembre par la partie basse du chantier en remontant tronçon par tronçon jusqu'au chemin de la Beurrière sont dans leur phase finale.

Le rond-point du Chalet est complètement restructuré pendant les vacances de la Toussaint, afin de bénéficier de la diminution du trafic sur la

RD122 (route de la Meignanne). Cette restructuration inclut une couche de roulement nécessitant une fermeture complète de la voie, réalisée de nuit.

Un rond-point au carrefour du chemin de la Beurrière

### Ce qu'il reste à faire

La dernière étape de ce chantier est la création du giratoire. Des travaux de finition du secteur sud (marquage, signalisation, mobilier urbain et plantations) se dérouleront en parallèle des

travaux du giratoire. La fin des travaux est estimée avant les congés de fin d'année, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

### Personnes à mobilité réduite

Courant septembre, des travaux ont débuté dans la zone d'activités du Bocage pour l'amélioration des déplacements des personnes à mobilité réduite : modification des trottoirs, création de passages piétons, travaux d'aménagement et de signalisation. Les rues René Hersen et Louis Breguet et l'impasse Maryse Bastié étaient concernées.

### Nouvelles places avenue du Commandant Mesnard

Afin de favoriser le bon stationnement des véhicules lors des marchés du Parc de la Haye, le mercredi, des stationnements clairement identifiés ont été créés et le trottoir a été modifié. Des travaux de voirie et de signalisation ont également été réalisés.

### Végétal : l'entretien du cimetière adapté

Après avoir intégré la transition vers un travail sans produit phytosanitaire, les services de la Ville adaptent l'entretien du cimetière du centre. À partir du 6 novembre, les zones minérales vont intégrer des espèces végétales mieux adaptées aux passages des piétons. Les espaces entre les tombes seront végétalisés avec des vivaces de choix.

## IMMOBILIER

# De nouvelles constructions quartier du Pré

**Beaucoup de futurs habitants ont d'ores et déjà déposé leur permis de construire pour le nouveau quartier du Pré.**

Dans sa conception, le Pré, dernier né des quartiers d'Avrillé, s'est voulu une offre diversifiée de logements à toutes celles et ceux qui recherchent un habitat urbain préservant la qualité de la vie dans un environnement de nature et d'espace.

Aujourd'hui, c'est la tranche 2 de ce nouveau quartier qui prend forme en même temps qu'elle donne un élan nouveau à la 1<sup>ère</sup> partie de ce lieu de vie riche de ces nouveaux Avrillais.

Des parcelles libres de constructeur aux îlots de maisons "clés en main", des petits bâtiments collectifs aux maisons de ville regroupées, autant d'atouts pour réussir

l'accueil d'une population riche de ses différences.

Dès à présent, les premiers chantiers de maisons individuelles vont fleurir le Pré...

En poursuivant son parcours au sein du

Pré, l'avenue Pierre Poivre, qui bénéficiera dès l'automne prochain du passage des bus, est prête à faire le lien avec Ardenne, le quartier voisin.

Les équipements publics (voies cyclables, chemins piétonniers, liaison bus avec le



© DR

centre-ville et ses équipements, ses commerces, plateau multisports, etc) vont trouver leur place pour contribuer à la qualité de vie annoncée.

Le Pré, un nouveau quartier plein d'atouts pour vivre bien.

## AMÉNAGEMENT

## L'immobilier avrillais présenté à la Maison des projets

L'ensemble des projets en cours de construction ou d'élaboration sur le territoire avrillais peut être consulté à la Maison des projets, avenue Pierre Mendès-France. Un agent y présente les aménagements aux futurs acquéreurs.

À l'entrée de la Ville, sur la ligne de tramway, la Maison des projets est désormais ouverte aux primo-accédants comme aux investisseurs en quête de nouveaux biens.

Il a été décidé l'installation d'un bâtiment (provisoire) au cœur d'un quartier en pleine évolution, devant la station de tramway Acacias, composé de 3 bureaux et d'un espace central qui permet d'organiser leurs opérations à destination du public ou des clients.

C'est là que sont présentés l'ensemble des programmes immobiliers. En effet, sous l'égide d'Anjou Loire territoire (Alter), société publique d'aménagement de la région d'Angers, le centre-ville d'Avrillé se prépare à accueillir 1 500 logements neufs et 8 000 m<sup>2</sup> de surfaces d'activité. La Maison des projets permet à chacun de comprendre le futur qui se dessine et la coordination entre tous ces projets et leurs acteurs (collectivités, promoteurs, constructeurs, etc).

Depuis l'an dernier, plusieurs programmes immobiliers sont en chantier ou en cours de commercialisation, modifiant déjà le paysage urbain.

**Le mercredi et le vendredi de 15h à 18h, le samedi de 10h à 13h. Station Acacias**



© DR

## TRIBUNE POLITIQUE

Conformément à la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, « Avrillé Mag » ouvre dans chacune de ses éditions un espace d'expression aux différents groupes politiques qui composent le Conseil municipal.

## Faire vivre notre patrimoine

## MAJORITÉ

Les collectivités locales sont appelées une nouvelle fois à contraindre leurs dépenses. La baisse des dotations s'élève à 13 milliards d'euros d'ici 2022 auxquels s'ajoutent les efforts déjà consentis. Pour la Ville d'Avrillé, cela représente 8,2 millions d'euros en moins de recettes de fonctionnement d'ici 2020 et 5,8 millions d'euros supplémentaires d'ores et déjà annoncés pour le mandat suivant.

La taxe d'habitation, principale recette des communes avec les dotations de l'État, est également remise en cause. Ces annonces sèment le trouble pour les collectivités et l'avenir est incertain. Depuis des années, la Ville d'Avrillé concentre des efforts pour maîtriser ses dépenses de fonctionnement (charges de personnel, entretien des bâtiments, subventions...) et ces derniers ont permis de continuer à investir sur le territoire (construction d'une nouvelle salle des sports, d'une maison des associations...) sans augmenter l'impôt. Dans ce contexte, de nouveaux choix s'imposent. Parmi eux, le devenir du site de la Perrière. Le Château de la Perrière constitue la pierre angulaire du projet de développement touristique que la Ville entend décliner sur son territoire, en appui de nombreux projets et ressources existants : Terra Botanica en limite du golf, la situation qui place Avrillé à quelques minutes du centre d'Angers et de son patrimoine historique, une ville aux portes de la Loire dont le patrimoine historique et naturel est d'une grande richesse. Mais comme pour tout édifice, les charges courantes classiques (entretien, électricité, assurance etc.) sont extrêmement lourdes et n'ont de cesse d'augmenter. Nous avons fait un choix pour les Avrillais, celui de se séparer du site plutôt que d'augmenter les impôts. Cela ne signifie pas l'abandon de notre patrimoine, ni du projet de développement touristique territorial. Au contraire, les exemples constatés dans d'autres collectivités, nous démontrent le plus souvent un patrimoine conservé et le développement d'une économie locale génératrice d'emplois.

## Lire, compter

## MINORITÉ

La brusque décision concernant "Lire et faire lire" nous surprend et nous afflige. Cette association existe à l'échelle nationale et a pour but de faire découvrir aux enfants le plaisir de la lecture dans un cadre intergénérationnel. Les bénévoles interviennent dans les écoles, centres de loisirs, crèches, bibliothèques. À Avrillé, leur participation aux temps d'activités périscolaires (TAP) était reconnue depuis 2014 et appréciée des enfants et animateurs. En mai, une demande a été effectuée auprès de

la mairie pour continuer ces moments de partage d'une histoire avec de petits groupes. Ils permettent d'améliorer l'attention, le vocabulaire et la compréhension du monde. La réponse, parvenue le 15 septembre, est négative avec des prétextes ne correspondant pas à la convention. Drôle de façon de faire ! Ce n'est pas ainsi que l'on renforce confiance et bonnes relations avec les habitants et leurs associations !

Comme de nombreux Avrillais, nous sommes surpris d'apprendre par la presse, des décisions prises pour la commune sans concertation. Nous sommes découragés, dépités quand elles sont brutales et fortement dommageables pour la Ville et ses habitants. C'est le cas des négociations pour vendre le château de la Perrière et le golf.

Ce projet, amorcé au moins depuis janvier 2016, n'a été rendu public que début septembre. Nous regrettons le peu de temps consacré à l'étude de ce dossier complexe. Pour nous, la démocratie, c'est débattre, ce n'est pas mettre les citoyens au pied du mur.

Dans ce dossier, les enjeux financiers et juridiques sont importants. La municipalité a dépensé en achat, travaux de rénovation et d'aménagement, plus de 12 millions d'euros. Le locataire actuel du château conteste les sommes réclamées par la Ville. La vente de l'ensemble est annoncée à 2 millions d'euros soit un million en dessous de l'estimation la plus récente. La précédente, il y a 18 mois, se montait à 3,8 millions d'euros ! Nous avons demandé un report de ces décisions. La seule réponse fut polémique, montrant une grande méfiance envers le groupe des élus de l'opposition. Tout ici est une question de confiance : comment conserver un patrimoine en s'en débarrassant !

**NOVEMBRE**

**Mardi 7**  
**Conférence Centenaire Guerre 14-18**

Les Américains en Anjou durant la Grande Guerre par Jean-Paul Merceron, historien local  
19h, Salle du Conseil en mairie

**Mercredi 8**  
**Préparation au Forum pour l'emploi**

Atelier « Simulation d'entretien d'embauche »  
De 9h à 12h, à la mairie

**Conférence Centenaire Guerre 14-18**

L'histoire de l'aviation en Anjou durant la Grande Guerre par Christian Ravel, Vice-président du Musée de l'Air d'Angers-Marcé  
19h, Salle du Conseil en mairie

**Jeudi 9**  
**Pause-café des proches**

Thème : le couple, l'échange et le partage au quotidien  
14h30, Square des âges

**Préparation au Forum pour l'emploi**

Atelier « Image de soi »  
De 14h à 16h, Centre Brassens

**Conseil municipal**  
19h, Salle du Conseil en mairie

**Vendredi 10**  
**Préparation au Forum pour l'emploi**

Atelier « Simulation d'entretien d'embauche »  
De 9h à 12h, à la mairie

**Conférence Centenaire Guerre 14-18**

Un regard africain sur la Grande Guerre par Julien Kilanga, Professeur de lettres à l'Université d'Angers  
19h, Salle du Conseil en mairie

**Samedi 11**  
**Commémoration, Armistice**  
12h, Monument aux morts

**Mercredi 15**  
**Préparation au Forum pour l'emploi**  
Atelier « Speed training »  
De 9h à 12h, Centre Brassens

**Samedi 18**  
**Sortie familiale**  
Spectacle Barbelés  
15h30, Centre Brassens  
Inscription 06 21 53 03 53

**Samedi sport et loisirs**  
De 14h à 17h, Bois du Roy

**Mardi 21**  
**Forum de l'Emploi**  
9h30-12h30 et 14h-16h30  
Salle Jacques Brel à Montreuil-Juigné

**Samedi 25**  
**A tout'âge**  
avec Anjou soins services accompagnement  
« Les mystères de Noël »  
au Puy du Fou  
Réservation 06 35 23 15 48

**Dimanche 26**  
**Salon du livre**  
De 10h à 18h, Château de la Perrière - Restaurant « Pourquoi pas... »  
Organisé par l'association du Salon du livre d'Avrillé  
www.salondulivreavrille.fr

**DÉCEMBRE**

**Jeudi 7**  
**Don du sang**  
De 16h à 19h30  
Salle Victor Hugo

**Mercredi 13**  
**Sortie familiale**  
13h45, patinoire d'Angers  
Inscription 06 21 53 03 53

**Jeudi 14**  
**Pause-café des proches**  
Thème : Surprise de Noël !  
Art floral, dégustation...  
14h, Square des âges  
Inscription 02 41 05 11 08

**Samedi 16**  
**Samedi sport et loisirs**  
De 14h à 17h, Ardenne

**Mercredi 20**  
**Atelier pâtisserie**  
14h, salle du Chêne Fournier  
Inscription 06 21 53 03 53

**Noël à la piscine**  
Tarifs et horaires habituels

**Jeudi 21**  
**Conseil municipal**  
19h, Salle du Conseil en mairie

**Vendredi 22**  
**Noël à la ferme**  
Marché de Noël et animations  
Esplanade de l'Hôtel de Ville, à partir de 15h.

**Dimanche 31**  
**Réveillon de la Saint-Sylvestre**  
Organisé par le Comité des fêtes  
Informations 02 41 34 13 92



«The Slates», le samedi 2 décembre, au Centre Brassens

Le samedi 11 novembre, Commémoration de l'Armistice au Monument aux morts

Le prochain numéro d'Avrillé Mag paraîtra le 2 janvier 2018. Vous pouvez nous contacter au 02 41 37 41 47. ou sur www.avrille.fr.



Noël à la ferme, le 22 décembre, à l'Hôtel de Ville

AGENDA BRASSENS

**NOVEMBRE**

**Mardi 7 novembre**  
**Atelier d'écriture**  
14h30, Médiathèque  
Avec l'association Sur le bout de la langue  
Informations 06 64 84 53 09

**Mercredi 8 novembre**  
**Club BD Concilia'bulles**  
19h, Médiathèque

**Vendredi 10 novembre**  
**Théâtre « Des murs en miroir »**  
Par la Cie Omi Sissi  
20h30, Centre Brassens  
Tarifs : de 4 à 10 €

**Mercredi 14 novembre**  
**Théâtre « Le 4<sup>e</sup> mur »**  
Par la Cie du Théâtre des Asphodèles  
20h30, Centre Brassens  
Tarifs : de 8 à 16 €

**Atelier d'écriture**  
18h30, Médiathèque  
Avec l'association Sur le bout de la langue  
Informations 06 64 84 53 09

**Mercredi 15 novembre**  
**Spectacle « Les Tit'Zistaires »**  
À partir de 3 ans, par la Cie Fénénone  
15h30, Médiathèque  
Gratuit

**Jeudi 16 novembre**  
**Club jeunes lecteurs**  
17h, Médiathèque

**Film documentaire « Un Paese di Calabria »**  
De Shu Aiello et Catherine Catella  
19h, Centre Brassens  
Gratuit

**Samedi 18 novembre**  
Bébé bouquine familles  
10h30, médiathèque

**Théâtre « Barbelés »**  
Par la Cie La Rigole  
À partir de 8 ans  
15h30, Centre Brassens  
Tarifs : de 4 à 10 €

**Mercredi 22 novembre**  
**Raconte-moi une histoire**  
15h30, Médiathèque  
Dès 4 ans

**Vendredi 24 novembre**  
**Comédie « L'affaire de la rue de Lourcine »**  
Par le Théâtre Régional des Pays de la Loire  
20h30, Centre Brassens  
Tarifs : de 8 à 16 €

**DÉCEMBRE**

**Vendredi 1<sup>er</sup> décembre**  
**Cosy, Causons : la cuisine, apéro d'inoire !**  
19h30, Médiathèque

**Chœur lyrique, Ensemble Ligéralis**  
20h30, Église Saint-Gilles  
Tarifs : de 8 à 16 €

**Samedi 2 décembre**  
Concert « The Slates »  
20h30, Centre Brassens  
Tarif : 5 €

**Mardi 5 décembre**  
**Atelier d'écriture**  
18h30, Médiathèque  
Avec l'association Sur le bout de la langue  
Informations 06 64 84 53 09

**Mercredi 6 décembre**  
**Théâtre « Mon doux d'ours »**  
Par la Cie Oscar et Molière  
15h30 et 16h30, Centre Brassens  
Tarifs : 4 à 10 €

**Vendredi 8 décembre**  
**Comédie musicale « Le crime de l'orpheline »**  
Par Florence Andrieu et Flannan Obbé  
20h30, Centre Brassens  
Tarifs : 8 à 16 €

**Samedi 9 décembre**  
**Concert « Masterclass cor »**  
Par l'EIMDA  
À partir de 12 ans  
20h, Centre Brassens

**Mardi 12 décembre**  
**Atelier d'écriture**  
14h30, Médiathèque  
Avec l'association Sur le bout de la langue  
Informations 06 64 84 53 09

**Club de lecteurs adultes**  
20h, Médiathèque

**Mercredi 13 décembre**  
**Raconte-moi une histoire**  
15h30, Médiathèque  
Dès 4 ans

**Jeudi 14 décembre**  
**Club jeunes lecteurs**  
17h, Médiathèque

**Vendredi 15 décembre**  
**Comédie « André le magnifique »**  
Par les Arthurs  
20h30, Centre Brassens  
Tarifs : de 8 à 16 €

**Samedi 16 décembre**  
Bébé bouquine familles  
10h30, Médiathèque

**Comédie « André le magnifique »**  
Par les Arthurs  
20h30, Centre Brassens  
Tarifs : de 8 à 16 €

**Jeudi 21 décembre**  
**Concert Jazz**  
« La swingbox de Didier Desbois »  
Avec Jazz pour tous  
20h30, Centre Brassens  
Tarifs : de 8 à 16 €

**Vendredi 22 décembre**  
**Histoires à rêver**  
20h, Médiathèque  
À partir de 5 ans  
**Concert swing**  
« Little Boxon'g »  
20h30, Centre Brassens  
Tarifs : de 4 à 10 €

Informations, réservations et billetterie de la saison culturelle 2017-2018 sur [www.brassens.ville-avrille.fr](http://www.brassens.ville-avrille.fr) ou au 02 41 31 11 30.

Retrouvez les grands rendez-vous avrillais dans l'agenda du site Internet de la Ville, sur [www.avrille.fr](http://www.avrille.fr) (sur la page d'accueil, cliquez sur « Tous les événements »)

**BÉNÉVOLAT**

• Le groupe d'accompagnement scolaire d'Avrillé recherche des bénévoles pour faire du soutien individuel aux élèves en difficulté  
**Contact 02 41 34 29 60 ou [soutscolavrille@gmail.com](mailto:soutscolavrille@gmail.com)**

• La banque alimentaire recherche des bénévoles pour le vendredi 24 et samedi 25 novembre (collecte à l'entrée des magasins) et assurer une distribution alimentaire sur Avrillé (le vendredi matin tous les 15 jours)  
**Contact 02 41 69 69 01 ou [omicronn@wanadoo.fr](mailto:omicronn@wanadoo.fr)**

**ANIMATIONS DE PROXIMITÉ**  
(sous réserve de modifications)

Retrouvez les animateurs de proximité les mardis de 17h à 18h30, salle Jean-Monnet pour des ateliers créatifs. Les mercredis de 15h à 17h, ils sont alternativement au parc Verdun, au Plateau de la Mayenne et place du Bois du Roy.

**Renseignements : 06 21 53 03 53**



**9 SEPTEMBRE**

*C'est la rentrée pour la saison Brassens*  
 Au programme : présentation de la saison, découverte des activités proposées par les associations de Brassens et lancement des inscriptions dans le hall du Centre, où les Avrillais se sont succédé tout au long de la journée.



**1<sup>ER</sup> OCTOBRE**

*Chineurs au rendez-vous*  
 Malgré le mauvais temps, les chineurs se sont rendus aux Puces avrillaises. Les exposants présents étaient satisfaits de leurs ventes. Une organisation menée par le Comité des fêtes et ses bénévoles.



**7 OCTOBRE**

*Du sport et de la détente !*  
 Temps idéal pour la 2<sup>e</sup> édition d'A'tout sport ! Le challenge de biathlon a remporté un franc succès tout comme les structures gonflables et autres activités sportives proposées par les associations avrillaises.



**9 OCTOBRE**

*Les Allemands à Avrillé*  
 Les correspondants allemands du Collège Clément Janequin ont été accueillis à la mairie. Une trentaine d'élèves de 3<sup>e</sup> ont visité la région avant de repartir direction Fribourg. Il s'agit de la 25<sup>e</sup> année d'échange entre les deux pays.

**NOËL**  
**À LA FERME**  
**22 DÉCEMBRE - 15H À 20H**  
**ESPLANADE DE LA MAIRIE**

**18H SPECTACLE FÉRIQUE**

**INFOS**  
 02 41 69 24 46  
 www.avrille.fr

**Avrillé**  
 Ville-Parc

# Vos rendez-vous



Mar. **7**  
Mercre. **8**  
Ven. **10**  
novembre

02 41 37 41 00

## 14-18

### Trois conférences sur la Grande Guerre

19h - Mairie



Samedi  
**18**  
novembre

02 41 37 41 00

## Samedi loisirs

### Animations sportives et loisirs pour tous

de 14h à 17h - Bois du Roy



Samedi  
**2**  
décembre

02 41 31 11 30

## The Slates

### Musiques actuelles

20h30 - Centre Brassens



Mercredi  
**20**  
décembre

02 41 69 24 46

## Noël à la piscine

### Parcours aquatique

Dès 14h30 - Pour toute la famille

